



NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

Giwednong Aakomenjigewin Teg
ᑲ ᐃᑕᑕᑦᐱᑦᐱᑦ ᑭᐦᑦᑦᑦᑦᑦ ᐱᑦᑦᑦᑦᑦ
Institu dPolitik di Nor

Note d'information No.19 | Mars 2021

Une université « par et pour » les francophones

IPN – Qui nous sommes

President & CEO

Charles Cirtwill

Conseil d'administrations

Pierre Bélanger
(Président du conseil)
Florence MacLean
(Vice-présidente - Nord-Ouest)
Dwayne Nashkawa
(Vice-présidente - Nord-Est)
Dr. Brian Tucker (Trésorier)
Charles Cirtwill
Président et Chef de la direction)
Suzanne Bélanger-Fontaine

Kim Jo Bliss
Dave Canfield
Harley d'Entremont
Kevin Eshkawkogan
Ralph Falcioni
Pierre Riopel
Alan Spacek
Mariette Sutherland
Dr. Donna Rogers

Advisory Council

Jean Pierre Chabot
(Président, Conseil consultatif)
Michael Atkins
Adam Castonguay
Katie Elliot
Shane Fugere
George Graham

Peter Goring
Cheryl Kennelly
Winter Dawn Lipscombe
Dr. George C. Macey
Ogimaa Duke Peltier
Danielle Perras
Bill Spinney

Research Advisory Board

Dr. Heather Hall (Présidente,
Conseil de recherche)
Dr. Hugo Asselin
Riley Burton
George Burton
Ken Carter
Sophie Dallaire

Carolyn Hepburn
Dr. Peter Hollings
Brittany Paat
Dr. Barry Prentice
Leata Rigg
Dr. David Robinson
Dr. Lindsay Tedds

Reconnaissance des territoires traditionnels

L'IPN voudrait rendre hommage aux Premières Nations, sur les territoires traditionnels desquelles nous et travaillons. Le fait d'avoir nos bureaux situés sur ces terres est une chance dont l'IPN est reconnaissant, et nous tenons à remercier toutes les vivons générations qui ont pris soin de ces territoires.

Nos bureaux principaux :

- Celui de Thunder Bay sur le territoire visé par le Traité Robinson-Supérieur, sur le territoire traditionnel des Anishnaabeg.
- Celui de Sudbury sur le territoire visé par le Traité Robinson-Huron, sur le territoire traditionnel des Atikameksheng Anishnaabeg.
- Tous deux abritent de nombreux peuples des Premières nations, des Inuits et des Métis.

Nous reconnaissons et apprécions le lien historique que les peuples autochtones entretiennent avec ces territoires. Nous reconnaissons les contributions qu'ils ont apportées pour façonner et renforcer ces communautés, la province et le pays dans son ensemble.

Ce rapport a été rendu possible grâce au soutien de notre partenaire, la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. L'Institut des politiques du Nord exprime sa grande appréciation pour leur généreux soutien, mais insiste sur ce qui suit : Les points de vue de ces commentaires sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Institut, de son conseil d'administration ou de ceux qui le soutiennent. Des citations de ce texte, avec indication adéquate de la source, sont autorisées.

Les calculs de l'auteur sont basés sur les données disponibles au temps de publication et sont sujets aux changements.

Edité par Rachel Rizzuto

© 2021 Northern Policy Institute
Published by Northern Policy Institute
874 Tungsten St.
Thunder Bay, Ontario P7B 6T6
ISBN: 978-1-989343-95-1

Auteur

Dr. Donald Dennie

Originaire de la région de Sudbury, Donald Dennie a travaillé au Droit de 1964 à 1973, avant de se joindre au corps professoral de l'Université Laurentienne en 1974. Pendant qu'il exerçait ces deux professions, il a beaucoup écrit sur la région de Sudbury. Il a également publié *La paroisse Sainte-Anne de Sudbury : 1885-1940* (Société historique du Nouvel-Ontario, 1986), à l'ombre de l'INCO/*In the Shadow of INCO* (PUO, 2001). Il est aussi coauteur, avec Simon Laflamme, de *L'Ambition démesurée. Enquête sur les aspirations et les représentations des étudiants et des étudiantes francophones du Nord-Est de l'Ontario* (IFO/Prise de parole, 1990). À la retraite depuis 2010, il se consacre à sa passion pour l'Histoire de Sudbury.

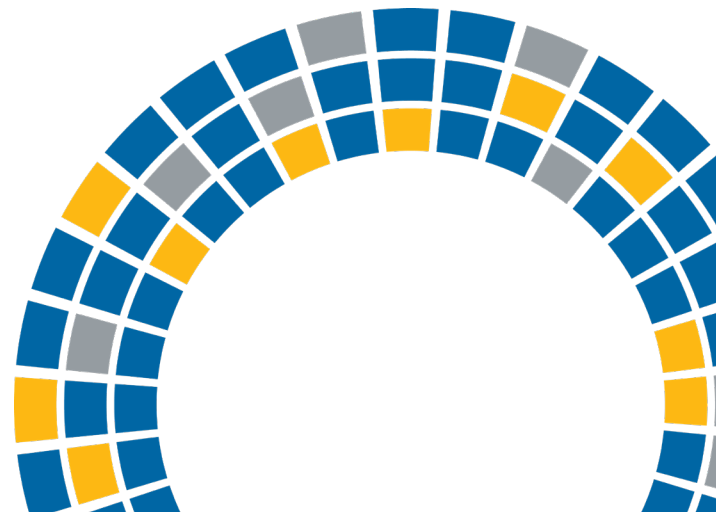
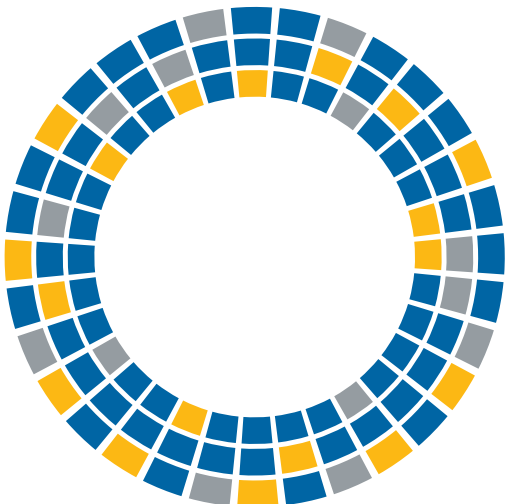
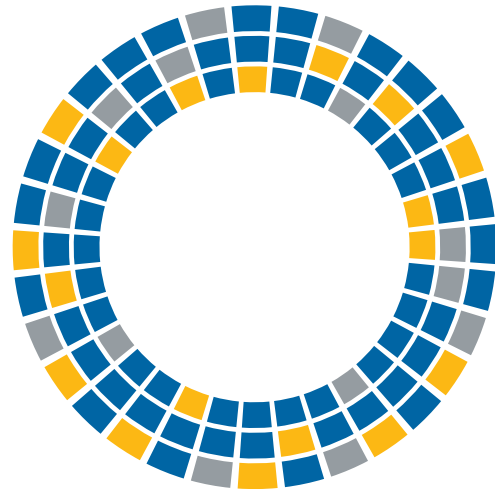
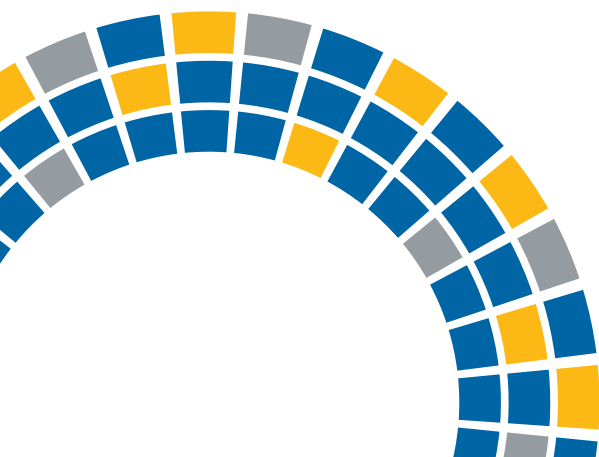
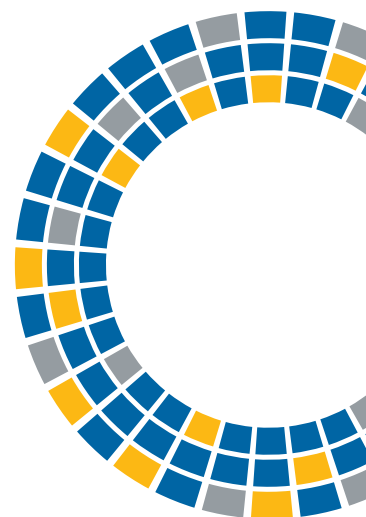
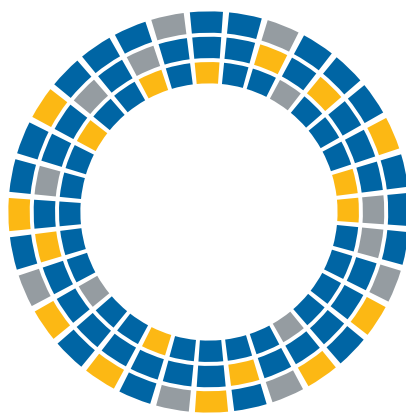


Table des matières

Sommaire exécutif	5
Introduction	6
La programmation.....	7
Le corps professoral.....	8
Le corps étudiant	9
La gouvernance	10
Conclusion	10
L'alternative : Une structure autonome de langue française à l'Université Laurentienne	10



Sommaire exécutif

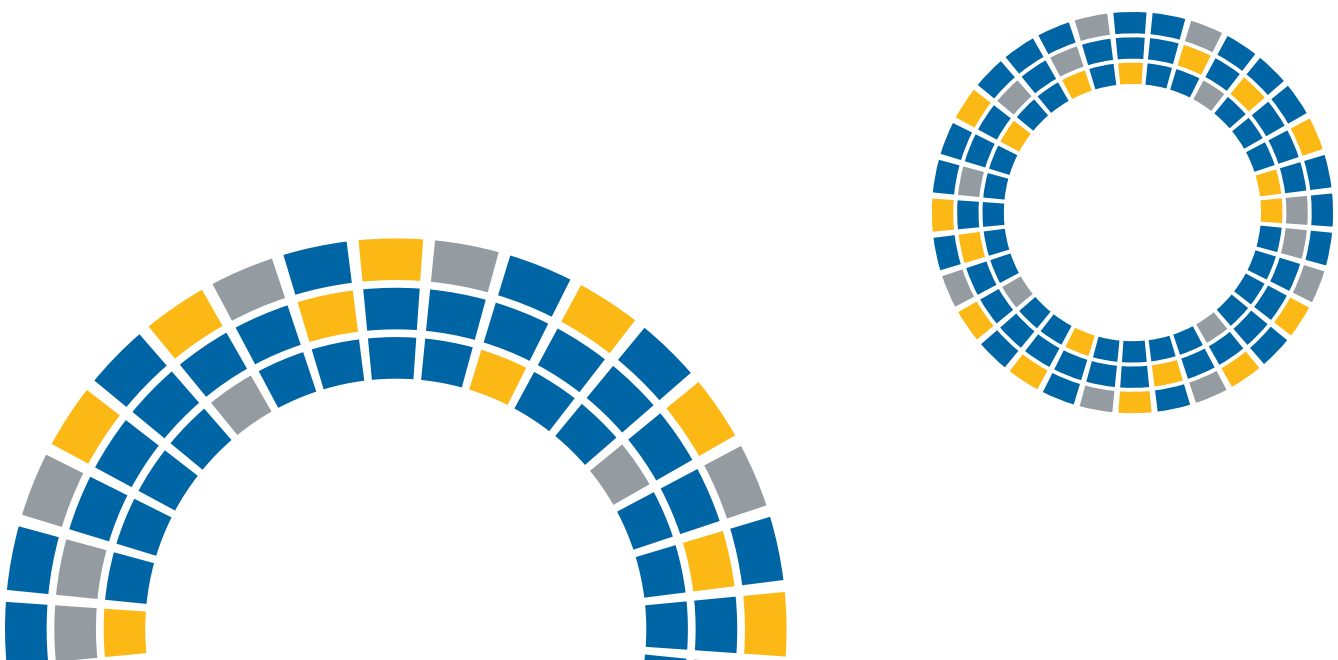
« Vous ne voulez jamais qu'une crise grave soit gâchée. » Le chef de cabinet du président Obama, Rahm Emanuel, a donné un souffle nouveau à cette phrase lorsqu'il l'a prononcée pendant le premier mandat d'Obama. Toutefois, ce que l'on oublie souvent, c'est la deuxième phrase de la citation : « [...] ce que je veux dire par là, c'est que c'est une occasion de faire des choses que l'on ne pensait pas pouvoir faire auparavant ».

La crise financière actuelle de l'Université Laurentienne (UL), et la crise simultanée des inscriptions à l'Université de l'Ontario français (UOF), sont-elles une telle occasion? Une occasion de faire quelque chose que nous ne pouvions pas faire antérieurement? C'est la question à laquelle l'Institut des politiques du Nord a demandé à trois grands penseurs de répondre.

Cet article répond à la question par deux scénarios qui favoriseraient une plus grande autonomie de l'enseignement postsecondaire en français dans le Nord ontarien : un campus de l'Université de l'Ontario français à la Laurentienne ou une structure autonome à la Laurentienne. Des deux scénarios, c'est le second qui a semblé le plus réaliste.

Le premier scénario est peu probable étant donné les nombreuses disparités entre les deux institutions – au niveau des programmes, du corps professoral, des étudiants et de la gouvernance. Par exemple, l'UOF a des programmes interdisciplinaires (p. ex., études sur l'environnement urbain), tandis que la Laurentienne a une orientation disciplinaire plus classique (p. ex. chimie, sciences politiques). Non seulement il serait difficile de combiner les deux programmes, mais les étudiants de la Laurentienne ne pourraient pas suivre de cours dans leur domaine de spécialisation, ce qui découragerait toute tentative de transfert à l'UOF.

Le deuxième scénario est une option intéressante, surtout si l'institution est l'Université de Sudbury (US). Non seulement l'US a des ententes interinstitutionnelles avec la Laurentienne, mais elle possède une charte universitaire avec pleins pouvoirs depuis 1914. Si cette option était retenue, une structure de transition pourrait tenir compte de facteurs tels que la possibilité pour les étudiants de choisir parmi une variété de cours universitaires de langue française administrés par l'US et, si des ententes étaient en place, parmi d'autres programmes administrés par la Laurentienne. De plus, les professeurs pourraient enseigner des cours de l'US et, avec les ententes en place, participer aux cours bilingues et de deuxième cycle. Ils conserveraient leur permanence et bénéficieraient de la protection syndicale de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne (APUL), qui représente déjà les professeurs de l'US.



Introduction

L'annonce faite par le recteur de l'Université Laurentienne, M. Robert Haché, PhD, le 1er février dernier à l'effet que l'institution était insolvable et, par conséquent, avait dû faire recours à la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies a relancé la question de l'autonomie de l'éducation postsecondaire en français dans le Nord de l'Ontario. Cette question fait l'objet de débats et de discussions depuis au moins 60 ans dans le Nord de la province, soit depuis la création de l'Université Laurentienne en 1960

Ce texte a pour objectif d'examiner deux scénarios possibles qui pourraient assurer cette autonomie tant désirée, soit, premièrement, l'Université de l'Ontario français et, deuxièmement, une université fédérée telle l'Université de Sudbury.

Avant de procéder, je pense utile de résumer un ensemble de réactions qui se sont multipliées au cours des deux dernières semaines suite à l'annonce de la Laurentienne.

- Des anciens diplômés francophones de la Laurentienne proposent une université francophone avec campus à Sudbury, Hearst et Toronto sans se prononcer si celle-ci serait l'UOF;¹
- Une coalition nord-ontarienne est formée pour étudier la création d'une université de langue française dans le Nord-Est de l'Ontario;²
- Un sondage effectué par le Regroupement des professeurs francophones de la Laurentienne révèle que 75,8 % de ses membres sont en faveur (tout à fait et plutôt) « de la création d'une entité francophone (faculté collège ou université fédérée) qui permettrait la gestion des programmes en français 'par et pour' les francophones, avec une autonomie financière »;
- L'Université de Sudbury (U de S) annonce la création d'un projet d'université « par et pour » les francophones;

- En réaction à cette annonce, deux porte-parole de l'UOF (Edith Dumont, vice-rectrice et Dyane Adam, présidente du Conseil de gouvernance) affirment que cette dernière doit se concentrer d'abord et avant tout sur son ouverture en septembre 2021. « Par la suite, peut-être qu'il y aura d'éventuels partenariats », selon Edith Dumont.³
- Dans une déclaration le mardi 16 mars, le recteur de la Laurentienne, Robert Haché, affirme que « l'engagement envers la communauté francophone de l'Ontario est l'un de nos principaux objectifs à la Laurentienne et continuera de faire partie intégrante de notre mission lorsque l'Université restructurée va de l'avant ».
- Lors de son assemblée tenue le 19 mars, 60 membres du Regroupement des professeurs francophones ont voté à l'unanimité en faveur de la résolution suivante : « Qu'il soit résolu que le Regroupement des professeurs francophones exige que la gouvernance des programmes universitaires de langue française du Moyen-Nord, ainsi que les services et les finances qui s'y rattachent, soient attribués à un conseil des gouverneurs issu de la communauté de langue française du Nouvel-Ontario selon le principe du « par et pour » tel que celle-ci le réclame depuis des décennies ».⁴

A. L'Université de l'Ontario français à la Laurentienne

Afin d'analyser cette hypothèse, j'ai opté de concentrer mes recherches sur quatre éléments :

- La programmation
- Le corps professoral
- La cohorte étudiante
- La gouvernance

¹ « LU restructuring may be an opportunity for post-secondary French education, alumni say », Sudbury.com.

² « Les francophones du Nord de l'Ontario forment une coalition pour imaginer leur université », radio-canada.ca, le 16 mars 2021.

³ « Le projet francophone de l'Université de Sudbury continue de faire réagir », radio-cana.ca, le 16 mars 2021.

⁴ Regroupement des professeurs francophones, « Université Laurentienne : les professeurs veulent la gestion par et pour », Communiqué émis le mardi 23 mars 2021.

La programmation

Établie le 9 avril 2018, l'UOF a pour mission spéciale d'offrir un éventail de disciplines universitaires et une éducation en français pour promouvoir le bien-être linguistique, culturel et économique de ses étudiantes et étudiants et de la communauté de langue française de l'Ontario.⁵

L'un de ses objectifs consiste à offrir des programmes de baccalauréat et d'études supérieures en français qui sont innovateurs et répondent aux besoins des étudiants et étudiantes, de la communauté, des employeurs ainsi que de promouvoir les valeurs de pluralisme et d'inclusivité et d'appuyer la gouvernance par et pour la communauté de langue française grâce à une gestion effectuée en français.⁶ L'UOF peut conférer des degrés et des degrés honorifiques ainsi qu'octroyer des certificats et des diplômes dans tous les domaines du savoir.⁷

Elle vise l'offre de programmes de formation interdisciplinaires et collaboratifs « qui font appel à des savoirs et à des méthodes provenant de plusieurs disciplines (par ex. la géographie, la psychologie, le droit, la gestion, la sociologie, l'histoire, les arts, l'économie ou les techniques de l'information).⁸

L'UOF a décidé de s'établir à Toronto afin de desservir surtout la population étudiante du Sud, de l'Ouest et du Centre de l'Ontario. Présentement, elle offre quatre programmes de baccalauréat :

- Études de pluralité humaines;
- Études de cultures numériques;
- Études de l'économie et l'innovation sociale;
- Études des environnements urbains.

Établie en 1960, l'université Laurentienne compte présentement plus de 100 programmes, soit environ 80 au niveau du baccalauréat et 34 au niveau d'études supérieures (27 de maîtrise et 7 de doctorat). De plus elle abrite 14 centres de recherche et/ou instituts ainsi que 13 chaires de recherche. Ses trois universités fédérées (Université de Sudbury, Huntington University et Thorneloe University) offrent en tout 14 programmes de baccalauréat.

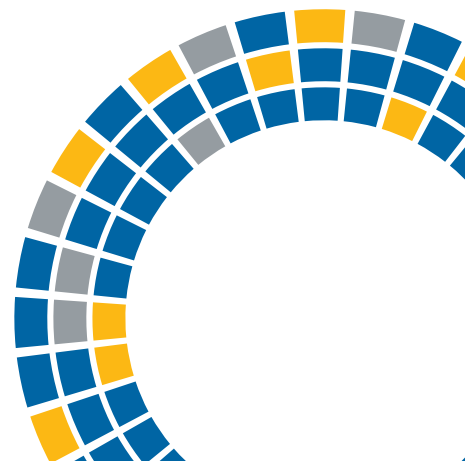
Au niveau de la programmation, il est évident qu'il existe une grande disparité entre les deux institutions. Ce qui est tout à fait normal compte tenu de leur âge respectif. Toutefois la disparité est fondamentale, selon moi. L'UOF n'offre que des programmes de baccalauréat interdisciplinaires alors que l'Université Laurentienne a toute une gamme de programmes de baccalauréat et d'études supérieures, surtout disciplinaires, axés sur des domaines du savoir traditionnel comme la plupart des universités ontariennes et canadiennes. Selon moi, cette incongruité rendrait impossible un agencement des programmes des deux institutions.

⁵ Université de l'Ontario français Act, 2017, SO 2017, c. 34, Sch. 43, section 3.

⁶ Ibid., section 4.

⁷ Ibid., section 7.

⁸ « Expérience UOF », <https://UOntario.ca>, p.6.



Le corps professoral

À l'heure actuelle, l'UOF n'a pas de corps professoral régulier. « En l'absence d'un corps professoral régulier en 2019, le Conseil des gouverneurs a adopté une politique concernant les professeurs associés et les professeurs associées. Cette politique visait à enrichir le volet académique de l'université (la poursuite de la mise en œuvre des programmes d'études et de la recherche à l'UOF), ainsi qu'à l'actualisation de ses projets interinstitutionnels ».⁹

L'université compte trente professeurs et professeurs associés, provenant d'universités du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick; de collèges et d'instituts ontariens ainsi que d'entreprises publiques et privées. Ces professeurs sont responsables de l'enseignement dans les quatre programmes identifiés ci-haut. Aucun de ces professeurs associés ne provient de l'Université Laurentienne.

L'Université Laurentienne compte plus de 300 professeures et professeurs permanents – dont 111 enseignent en français – en plus de maîtres conférenciers et de professeurs à temps partiel. La disparité entre les deux institutions à ce niveau est considérable.

J'ai consulté quelques professeurs de l'UL pour savoir s'ils et elles accepteraient de transférer à l'UOF si celle-ci s'établissait sur le campus de la Laurentienne ou dans la région. La plupart ont dit non (tout en avouant ne pas bien connaître l'UOF) en citant leur permanence, leur protection syndicale et leur participation à des programmes d'études supérieures.¹⁰



Laurentian University
Université Laurentienne

⁹ « Professeures et professeurs associés », <https://uontario.ca>, p. 1.

¹⁰ On comprendra qu'il ne s'agit aucunement d'un sondage scientifique.

Le corps étudiant

À la mi-février, l'UOF avait reçu 66 demandes d'admission pour l'année académique 2021-2022.¹¹

L'Université Laurentienne comptait, au début de l'année académique, en septembre 2020, un effectif de 1901 étudiantes et étudiants francophones répartis comme suit dans les diverses facultés :

Tableau 1 : Répartition des étudiantes et étudiants francophones dans les facultés, 2020

Arts	Santé	Sciences	Gestion	Éducation	Études supérieures
395	995	142	121	152	84

De 2016 à 2020, la Laurentienne a connu une augmentation de plus de 400 étudiantes et étudiants. Cette augmentation s'explique en grande partie par la hausse des effectifs étudiants dans les cours en ligne.

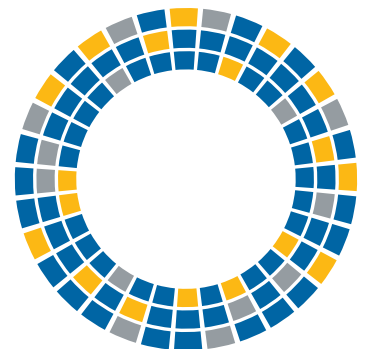
Tableau 2 : Total des effectifs d'étudiantes et d'étudiants francophones, 2016-2020

2016	2017	2018	2019	2020
1 480	1 545	1 661	1 783	1 9 01

Source : fiable et anonyme¹²

Le fait que la très grande majorité des étudiantes et des étudiants de la Laurentienne ne pourraient pas suivre de cours dans leur domaine d'intérêt les rendrait très peu disposés à transférer à l'UOF.

Ces étudiants francophones ont leur association, soit l'Association des étudiantes et des étudiants francophones (AEF). Ceux-ci n'en sont pas tous membres, certains ayant opté d'être membre de l'Association générale des étudiantes et des étudiants (AGE).



¹¹ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1764606/universite-ontario-francais-admission-rentree-2021>.

¹² Le fait que la source de ces statistiques m'ait demandé de ne pas l'identifier démontre assez bien l'atmosphère de méfiance à l'égard de l'administration qui règne présentement à la Laurentienne.

La gouvernance

Quel genre de structure de gouvernance l'UOF pourrait-elle établir qui prendrait en considération que la majorité de ses professeurs et étudiants serait concentrée à Sudbury alors que son administration centrale serait concentrée à Toronto? Je ne pose que la question.

Comment le Sénat académique pourrait-il être structuré sans donner une voix prépondérante aux professeurs, étudiants et administrateurs situés à Sudbury? Sans avoir une majorité au Sénat, ces derniers accepteraient mal – ou même n'accepteraient pas du tout – que les décisions par rapport aux programmes soient dictées à partir de Toronto.

Conclusion

Pour ces raisons, l'hypothèse d'un campus de l'UOF à Sudbury ne me semble aucunement réaliste.

L'alternative : Une structure autonome de langue française à l'Université Laurentienne

Selon moi, la seule alternative réaliste et possible est celle d'une structure autonome au sein de l'Université Laurentienne. Quel genre de structure? C'est ce à quoi je tenterai de répondre.

Les gestes et les déclarations de nombreux groupes de la région de Sudbury cités au début de ce texte indiquent d'abord une volonté claire d'assurer une éducation universitaire en langue française à Sudbury et dans le Nord ontarien. La plupart affirme que cette éducation doit avoir lieu dans une institution autonome gérée « par et pour » les francophones. Toutefois aucun ne précise la nature et la structure de cette institution.

Pour ma part, une université fédérée telle l'Université de Sudbury, avec ententes inter-institutionnelles, est l'alternative la plus réaliste et celle qui pourrait se réaliser le plus rapidement possible. Et ce, en grande partie, parce que l'U de S possède depuis 1914 une charte universitaire avec pleins droits. « ..en 1914, la Législature ontarienne accorde au collège (du Sacré-Cœur) une charte impressionnante; ce document reconnaît au collège le droit « d'établir et de maintenir des Facultés, des Collèges universitaires, des Universités, des Observatoires et d'autres institutions équivalentes en plus des droits de délivrer des certificats et des diplômes »,¹³.

¹³ Gaétan Gervais, "L'enseignement supérieur en Ontario français (1848-1965) », Revue du Nouvel-Ontario, No 7, p.39. Au cours des années 1940, la nature exacte de cette charte a fait l'objet de différends. Une décennie plus tard, cependant, les avocats du gouvernement avaient accepté l'idée que la charte de 1914 contenait tous les pouvoirs nécessaires pour donner des diplômes universitaires. p. 41.

Toutefois, avant et afin que cette université fédérée devienne complètement autonome et gérée « par et pour » les francophones, il faudra, selon moi, une période de transition faite de négociations et d'ententes principalement avec la Laurentienne. L'U de S devra d'abord abandonner son caractère confessionnel mais surtout trouver une façon de pouvoir se départir équitablement de ses trois programmes anglophones avec ses étudiants et professeurs anglophones.

Voici comment j'entrevois une structure de transition.

1. Avec sa résidence et son édifice principal, l'Université de Sudbury est déjà ancrée sur le sol de la Laurentienne depuis près de 60 ans. Son édifice central contient des bureaux pour les professeurs, une bibliothèque, des salles de classe, des bureaux administratifs et deux grands espaces pour les étudiantes et les étudiants. Elle aurait avantage de procéder à des rénovations dans la section autrefois réservée aux pères Jésuites afin d'y aménager des salles de classe modernes. De plus, elle pourrait prendre possession, via achat ou location, de l'édifice Alphonse Raymond, qui loge déjà des programmes francophones.
2. L'université compte déjà un squelette administratif (recteur et secrétariat général) qui pourrait être facilement agrémenté d'autres postes administratifs tels vice-recteurs et doyens si nécessaire.
3. L'administration serait en grande partie autonome en matière de cours mais aurait à négocier des ententes avec la Laurentienne en ce qui a trait aux programmes de baccalauréat bilingues et d'études supérieures. Elle aurait une certaine autonomie financière et grâce à sa charte universitaire pourrait négocier directement avec les gouvernements provincial et fédéral.
4. Ses étudiantes et étudiants auraient accès à une gamme de cours universitaires en langue française gérée par l'U de S et, suite à des ententes, à d'autres programmes gérés par la Laurentienne.
5. Les professeures et professeurs enseigneraient les cours de l'Université de Sudbury et pourraient participer, suite à des ententes, aux cours bilingues et d'études supérieures. Ils conserveraient leur permanence et bénéficieraient de la protection syndicale de l'Association des professeures et des professeurs de l'Université Laurentienne (APPUL) qui représente déjà le corps professoral de l'U de S. De plus, ils seraient en mesure de continuer à contribuer à leurs fonds de pension suite à une entente avec la Laurentienne. Si cette entente était impossible, l'U de S pourrait se joindre à d'autres universités ontariennes qui ont commencé à amalgamer leurs fonds de pension.¹⁴
6. La gestion des programmes serait assurée par un Sénat bicaméral en vertu duquel la chambre francophone gérerait de façon autonome les programmes de langue française. Les programmes bilingues et d'études supérieures seraient gérés par un Sénat en séance plénière.

Voilà donc, en gros, comment j'entrevois une université, en cette instance, l'Université de Sudbury, « par et pour » les francophones au cours d'une période de transition qui pourrait mener à une autonomie complète.



¹⁴ Voir le site <https://universitypension.ca>.

À propos de l'Institut des politiques du Nord :

L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant de l'Ontario. Nous effectuons de la recherche, accumulons et diffusons des preuves, trouvons des opportunités en matière de politiques, afin de favoriser la croissance et la durabilité des collectivités du Nord. Nous avons des bureaux à Thunder Bay et Sudbury. Nous cherchons à améliorer les capacités du Nord ontarien de prendre l'initiative en politiques socioéconomiques qui ont des répercussions sur l'ensemble du Nord ontarien, de l'Ontario et du Canada.

Recherche connexe

**Une université pour Timmins?
Possibilités et réalités**

Dr. Ken Coates

**Migrants parlant le français dans la
région du Grand Sudbury : 2017-2026**

Fenfang Li & Alex Ross

**L'éducation postsecondaire en
langue française en Ontario :
crise ou opportunité ?**

Dr. Stéphanie Chouinard

Pour vous tenir au fait ou pour participer, veuillez communiquer avec nous :

info@northernpolicy.ca www.northernpolicy.ca/fr



NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

northernpolicy.ca